



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 2289

Texte de la question

### ASSAUT ISRAÉLIEN AU LARGE DE GAZA

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.  
M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le Premier ministre, le massacre perpétré, dans les eaux internationales, par Israël contre les navires affrétant du matériel humanitaire destiné à Gaza est inqualifiable. C'est une action terroriste supplémentaire de la part d'un pays qui bafoue depuis des décennies le droit international. Alors que, dans le même temps, la communauté internationale, dont la France, multiplie les soutiens à cet État, le dernier en date étant son entrée dans l'OCDE,....

M. Jacques Myard. Ça n'a rien à voir !

M. Jean-Paul Lecoq. ...Nicolas Sarkozy s'est contenté, hier, de condamner " l'usage disproportionné de la force ", en exigeant " toute la lumière sur cette tragédie ". Nous prenons acte et nous apprécions qu'aujourd'hui, la France condamne sans équivoque cet acte de piraterie maritime criminel, ainsi que la séquestration des ressortissants français et exige leur libération immédiate.

L'heure n'est plus à la complaisance, à la permissivité, à l'impunité envers Israël, qui viole les droits internationaux les plus élémentaires et multiplie les actions militaires dont l'ampleur n'a qu'un but : semer la terreur. Ainsi que vient de le rappeler M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes, l'humiliation des peuples, où que ce soit dans le monde, ne peut qu'aboutir à des situations de guerre.

Le moment est grave, car la paix du monde est en danger. C'est pourquoi notre groupe, par la voix de Jean-Claude Sandrier, a demandé, ce matin, lors de la Conférence des présidents, qu'un débat ait lieu à l'Assemblée nationale. Nous regrettons que seul Pierre Méhaignerie ait soutenu cette proposition.

Un député du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. C'est faux !

M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le Premier ministre, allez-vous prendre d'urgence l'initiative d'un tel débat dans l'hémicycle ? Allez-vous agir auprès de la communauté européenne pour obliger Israël à respecter les résolutions des Nations unies ? Allez-vous agir immédiatement pour la levée du blocus de Gaza ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Monsieur Lecoq, ainsi que vous l'avez vous-même rappelé, le Président de la République a, dès hier matin, exprimé la condamnation de la France et demandé que la lumière soit faite sur les circonstances dans lesquelles neuf personnes ont trouvé la mort et de très nombreuses autres personnes ont été blessées.

Hier après-midi, le comité politique de l'Union européenne a relayé la condamnation et la demande de la France et, hier soir, dans la nuit, le Conseil de sécurité de l'ONU a fait de même. À présent, la condamnation est unanime. Cet acte grave n'a fait qu'accentuer l'isolement d'Israël et renforcer les courants les plus extrémistes, ainsi que le sentiment d'injustice et d'humiliation dont ceux-ci se nourrissent dans l'ensemble du monde arabo-musulman.

A ce stade, il importe de tout faire pour que la lumière soit faite, que s'installe au plus vite la désescalade entre la Turquie et Israël et que soient relâchés les navires et les civils aujourd'hui détenus en Israël.

Au-delà, l'Union européenne ne manque pas de moyens pour peser sur le règlement de cette situation. À elle seule, l'Union représente la moitié du total de l'aide internationale au peuple palestinien.

M. Maxime Gremetz. Le débat !

M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État. L'Union européenne est également liée par un accord d'association avec

Israël, dont l'approfondissement, nous l'avons dit depuis plusieurs semaines, dépend, pour la France, de l'acceptation par Israël de la reprise du processus de négociation.

M. Maxime Gremetz. Et le débat au Parlement ?

M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État. Monsieur le député, la meilleure façon de soutenir le peuple palestinien dans la situation grave que nous connaissons, c'est, non pas d'entretenir l'escalade, mais d'agir pour aboutir le plus rapidement possible à la reprise du dialogue.

M. Maxime Gremetz. Et le débat au Parlement ? Répondez !

M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État. C'est dans cette direction que la France et l'Europe travaillent ensemble. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Lecoq](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (6<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2289

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 2 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juin 2010